

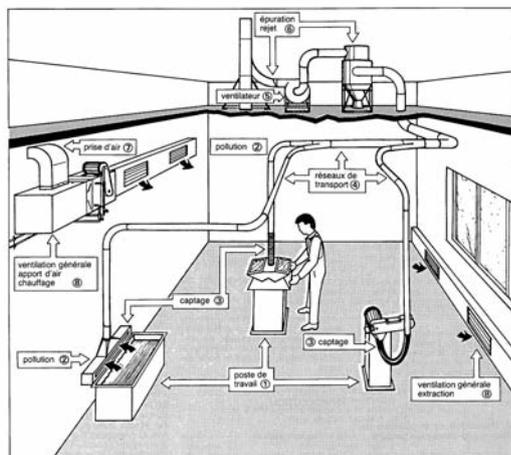


FT08

RISQUE CHIMIQUE ET VENTILATION

CONCEPTION D'UNE INSTALLATION DE VENTILATION

**>> Établir un devis de ventilation pertinent :
4 exigences minimales de prévention**



Guide ventilation ED695 © INRS

Constat

De nombreuses installations de ventilation ne permettent pas de supprimer ou de réduire de manière satisfaisante les expositions aux polluants chimiques présents dans les entreprises. 75 % des devis de ventilation étudiés par le Centre Interrégional de Mesures Physiques de l'Est sur la période 2010 - 2015 n'intègrent pas toutes les données techniques nécessaires à la mise en place d'une installation acceptable, d'un point de vue prévention du risque chimique. La conception de ces installations peut être complexe et nécessite une préparation en amont, notamment au stade du devis.

Des exigences minimales de prévention

■ Pour qui ?

Ce document est à destination :

- de toute personne en charge d'un projet de ventilation (chef d'entreprise ou son représentant),
- des fournisseurs, distributeurs, installateurs,...

■ Pourquoi ?

Il vise à préciser les exigences minimales de prévention que tout devis doit contenir, afin de concevoir efficacement des installations de ventilation.

Carsat Nord-Est
Département Prévention des Risques
Professionnels
81-83-85 rue de Metz
54073 NANCY CEDEX

Pôle Documentation
documentation.prevention@carsat-norddest.fr

Établir un devis de ventilation pertinent :

4 exigences minimales de prévention

■ Des dispositifs de captage appropriés



- Préciser leur type, leur positionnement et leur dimensionnement
- Fournir les données aérauliques correspondantes (vitesse de captage et/ou débit d'air extrait, formule de calcul utilisée...).

Sans dispositif de captage efficace, l'installation de ventilation est inutile.

■ Un réseau de transport adapté

- Décrire le type de réseau (en épi, en épi avec entrée d'air additionnelle, à débit variable...)
- Indiquer les données aérauliques associées (vitesse de transport, débit d'air extrait, taux d'utilisation des machines...).

Le choix du réseau d'aspiration devra permettre de maintenir les caractéristiques aérauliques dans toutes les configurations de fonctionnement.

■ Un protocole de réception détaillé



- Visualiser les flux d'air (essais fumigènes...)
- Mesurer les paramètres aérauliques (vitesse de captage, vitesse de transport, débit d'air extrait...).

À la suite de ces essais, un procès verbal de réception devra être établi.

La réception sera réalisée dans différentes configurations de fonctionnement (variation du nombre de postes ou de machines en fonctionnement).

■ Un engagement à fournir la notice d'instruction

- La notice d'instruction est un élément essentiel pour la constitution, par le chef d'entreprise, du dossier d'installation de ventilation.

Elle comprend :

- le descriptif des installations ;
- et les valeurs de référence.

Le dossier d'installation de ventilation pourra être intégré au Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage.

Des informations complémentaires

Au-delà de ces exigences et en fonction du process, des polluants, des locaux ou de l'activité, le devis intégrera l'ensemble des paramètres correspondants à chaque situation (risque ATEX, niveaux de bruit, filtration des polluants, compensation d'air, récupération d'énergie ...).

Rédaction : Anne Briet, Yves Caromel, Thierry Grosset, Dominique Monribo, Florence Ung
Validation : Département Prévention des Risques Professionnels de la Carsat Nord-Est
Crédit photos : thinkstock - INRS Carsat Nord-Est
Conception et maquette : Centre média - CRAM6940.8 - 1^{ère} édition (2016)

Références techniques :
guides pratiques de
ventilation de l'INRS
www.inrs.fr